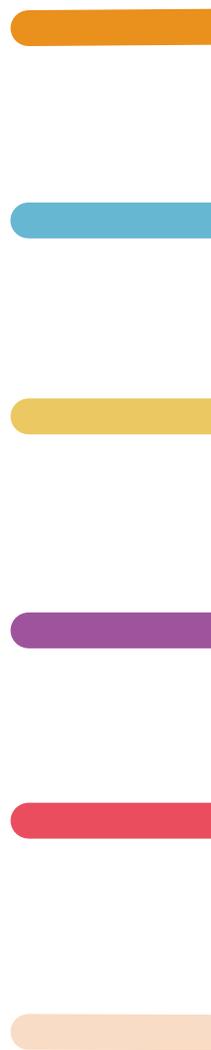


UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale



Exercer une mission de **référént de parcours** santé et social



consultez la fiche détaillée
sur arifts.fr

Référent de Parcours

Définition

Le référent de parcours est un professionnel disposant d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne, en accord avec la personne et en lien avec l'ensemble des intervenants également susceptibles de l'accompagner.

- Il réalise avec la personne un diagnostic global de sa situation et de ses besoins afin de définir un projet d'ensemble.
- Il construit avec la personne accompagnée et l'ensemble des intervenants un plan d'actions en adéquation avec le projet.
- Il garantit, dans le cadre d'un accompagnement global et au travers de son action, la continuité du parcours et la cohérence de l'accompagnement dans le cadre du projet.
- Il assure le suivi de la situation de la personne et la coordination des différents intervenants.

Public

Cette formation s'adresse

- Aux professionnels en fonction de référent de parcours (secteurs et dispositifs divers),
- Aux travailleurs sociaux du secteur social et médico-social ayant un projet professionnel sur ce type de fonction,
- Aux demandeurs d'emploi et salariés/travailleurs libéraux ayant un projet professionnel sur ce type de fonction.



Nos points forts

- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS.
- Des formateurs de terrain et professionnels de la thématique développée.
- Un module dédié à l'accompagnement à la certification.
- Une formation qui donne toute sa place à la personne accompagnée.
- Une formation organisée en modules permettant l'acquisition de compétences par bloc.
- Une formation action, ancrée dans la réalité des professionnels et des territoires.
- Un accompagnement personnalisé tout au long du parcours.



Objectifs

- Situer la fonction de référent au sein des enjeux de l'accompagnement de parcours et se situer dans cette fonction.
- Piloter et animer un réseau de partenaires dans le cadre du projet de la personne accompagnée.
- Co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée

Contenu de la formation

Module 1

Situer la fonction

- Identifier le périmètre de la fonction
- Asseoir la légitimité d'intervention

Module 2

Co-élaborer le projet

- Etre capable de conduire un diagnostic partagé
- Savoir mobiliser la démarche co-expertise (professionnel/personne accompagnée)

Module 3

Organiser le projet

- Etre capable de produire une méthodologie de projet adaptée aux besoins de la personne et avec sa participation
- Etre capable d'évaluer le projet avec la personne et les parties prenantes
- Etre capable d'évaluer l'outil pour l'améliorer continuellement

Module 4

Animer le partenariat

- Etre capable de cartographier les acteurs du parcours sur le territoire et identifier leurs compétences et expertise
- Etre capable de mobiliser les compétences des acteurs
- Etre capable de coopérer avec les parties
- Etre capable de se positionner comme « chef de projet »

Module 5

Communication professionnelle

- Etre capable de communiquer par écrit (rédaction et synthèse)
- Etre capable de négocier et de coopérer
- Etre capable de partager efficacement des informations au profit de la réussite du parcours
- Etre capable de se situer dans une dynamique d'équipe

Module 6

Veille professionnelle

- Etre capable d'intervenir dans le cadre réglementaire et législatif actualisé

Module 7

Accompagnement à la certification

- S'appropriier les attendus de la certification et se préparer à l'oral de soutenance.

Validation de la formation

Certification UNAFORIS: Élaboration d'un Dossier de Pratiques Professionnelles et soutenance orale.

Coût

3 550 €

(sous réserve de modification pour la promotion 2025)



Planning

**Démarrage
prévu en
février 2025**

Lieux

**ARIFTS
Site Angevin**

6 Rue Georges
Morel, 49000
Angers

Durée

147 heures

de formation
théorique

245 heures

de stage pratique

Le stage peut se dérouler chez l'employeur à condition que le ou la salarié(e) exerce des missions de référent de parcours ou que l'employeur envisage de lui attribuer.

L'entrée en formation sera conditionnée par l'obtention d'un stage.

Sélection

- Dossier de candidature
- Entretien de positionnement

Partenaire

UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de Formation
et de Recherche en Intervention Sociale

Certification

**Janvier
2026**

Contacts

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN

Responsable de formation

Maïlys VEGUER

Coordinatrice pédagogique

Céline HUBERT

Assistante de formation

☎ 02 41 48 96 35

✉ referent-parcours@arifts.fr



Inscrivez-vous à notre
lettre d'information
pour suivre nos
actualités



arifts.fr



RIFTS

Pays de la Loire